



Comité Départemental de la Haute-Garonne

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Comité Régional Occitanie

N° 1 – JANVIER 2024

Siège social et administratif : 42, av. Frédéric Estèbe - 31200 TOULOUSE

☎ 05 61 13 22 66

✉ siege-cd@petanque31.fr

COMPTES RENDUS

Réunion du 13 Janvier 2024

Présents :

Mmes : MONDRAGON Delphine - SANS Brigitte - FOURNES Emilie - BAPTISTE Evelyne - LOZANO Lydie
SOURNAC Angélique

Mrs : ARCANGELI Pierre-Noël - DUCASSE Gilbert - GALIANO Serge - MALBERT Guy - HUGUET Patrick
- **LE MANACH Raymond** - HERNANDEZ Patrick - PINAUD Alain - RICARD Francis - CORBI Paul -
VIGNERES Jean-Bernard

Valérie, Secrétaire administrative

Invités : STIBACK Denis, PEIRONNE Bernard

Absents excusés :

Mrs : AZEMA Alain, RAYNAUD Christian, LANOTTE Joël, CROUZILLAT Alain, DELPY Serge, NEVEU
Raymond

Absente :

Mme : CLAMENS Marie-Madeleine

Préambule du Président, Raymond Le MANACH

Bonjour à tous.

Je vous renouvelle tout d'abord mes vœux de santé pour vous et vos proches.

Je vous remercie d'avoir accepté de se retrouver un samedi matin pour notre première réunion de l'année 2024, en dehors de nos bureaux. Merci au district Nord de nous accueillir.

Malheureusement, ce jour coïncide avec un examen de formateurs, ce qui nous prive de Christian, Raymond et Alain. J'en suis désolé. J'aurais souhaité que l'on soit tous réunis pour faire de cette réunion un moment plus agréable.

Je remercie Denis et Bernard de s'être joints à nous, comme chaque début d'année.

L'année 2024 va être capitale à plusieurs titres.

Nous aurons dans l'ordre ou le désordre à gérer un déménagement, un championnat régional à REVEL, un championnat de France à FENOUILLET et un congrès électif à BESSIERES.

Pour le déménagement, je compte sur l'engagement de tous pour réussir cette étape. Nous y reviendrons plus tard.

Pour le championnat régional de REVEL, l'équipe de Gilbert sera mise à contribution en priorité.

Je compte sur vous pour faire de ce championnat une réussite.

Pour le championnat de France, bien entendu, vous serez tous mis à contribution le moment venu. Nous n'aurons pas cette fois-ci la soixantaine de bénévoles de BALMA et LASBORDES. Nous devons compter sur nous en priorité. Je vous demande donc de vous rendre disponible pour le week-end

du 20 et 21 juillet.

Enfin, pour le congrès 2024, il sera de mon devoir de préparer une liste avec des personnes que je choisirai, pour un engagement de quatre ans. La contrainte que je ne peux contourner, c'est les 25% de présence féminine obligatoire. Pour le reste, je ferai en sorte de m'entourer de personnes qui voudront s'investir pleinement, qui seront disponibles, et qui donneront la priorité au CD31, plutôt qu'au terrain ou à leur club.

Nous en parlerons dans chaque district, où je me rendrai durant le premier semestre pour valider avec vous mes choix.

En attendant, nous avons une nouvelle saison à préparer, qui sera comme les précédentes, tout aussi chargée.

Je ne serai pas plus long, nous allons nous mettre au travail. Nous ferons une pause bienvenue à midi, pour un apéritif et un repas en commun. Nous reprendrons ensuite pour terminer pas trop tard j'espère. Je remercie Brigitte pour avoir organisé ce moment amical.

Merci de m'avoir écouté.

1) ADMINISTRATIF

a) Approbation de la réunion du Comité Directeur du 3 novembre 2023

Le compte rendu soumis à l'approbation n'apporte aucune modification et est approuvé à l'unanimité.

b) Compte rendu du congrès départemental 2023

Raymond LM : Le Congrès Départemental a eu lieu le Dimanche 10 décembre à Revel.

Je regrette le vote refusé sur la constitution d'un fond permettant le financement d'une opération immobilière pour le nouveau siège du CD31. Peut-être qu'un manque de communication au sein des clubs en est la cause. J'aurais dû me rendre dans chaque district pour pouvoir l'expliquer clairement comme je l'ai fait dans le district Est.

Cependant, l'augmentation de la licence de 4 € a été voté, ce qui nous permettra de compenser les 2 € versés à la FFPJP depuis trois ans pour le projet Michel DESBOIS, et les 1,50 € d'augmentation de la part régionale.

Francis R : Ce refus est pour moi une déception. Pour ma part, c'est un manque de confiance des clubs vis-à-vis de nous. Il aurait fallu rencontrer les clubs dans les districts lors des réunions spécifiques.

Denis S : Beaucoup de bulletins de vote ont dû être considérés comme nul car les informations n'ont pas été comprises au niveau des différents bulletins, ils étaient mélangés.

Raymond LM : Je pense que les votes étaient bien préparés. J'en profite pour remercier Brigitte avec qui nous avons énormément travaillé pour ce congrès. On a préparé ces enveloppes, tout nous semblait correct, nous avons même acheté des stylos fournis avec les enveloppes.

Le format du prochain congrès 2024 sera modifié. Il se déroulera un samedi après-midi afin de permettre à tous d'avoir plus de temps pour s'y rendre, et il se terminera par un vin d'honneur. Le repas de clôture disparaîtra. Cela permettra de trouver plus facilement une salle d'accueil. Nous avons déjà des propositions, le club de St Lys et le club de St Gaudens.

Les amendes destinées aux clubs absents ont été appliquées.

c) **Compte rendu du congrès fédéral de Grande-Synthe**

Raymond LM : Nous étions présents Francis et moi pour le Département.

Michel LE BOT a présenté les nouveaux statuts rendus obligatoires par le Ministère des Sports.

Il est obligatoire d'avoir une représentation des joueurs de haut niveau, des arbitres et des éducateurs dans toutes les fédérations. De plus, une représentation des régions a été introduite. Le mode de scrutin a été modifié, il se fera à partir du prochain mandat, avec une liste bloquée.

Ces statuts ont été soumis au vote des congressistes et furent adoptés après un deuxième vote.

Un changement concernant la discipline : il n'y a plus de retrait immédiat de licence par le jury d'un concours.

Il y a eu trop de vice de forme, par contre, s'il y a des événements grave sur un concours, il faut faire un rapport et c'est à nous le Département à intervenir auprès de la Fédération pour que la licence du joueur soit bloquée.

Autre changement : un joueur absent lors d'un championnat sera exclu du même championnat l'année suivante s'il n'a pas fourni de justificatif d'absence dans un délai de 48h. Sanction administrative qui sera notifiée par courrier au joueur et copie au club. Il ne sera plus convoqué en commission de discipline.

Au niveau du jeu provençal, la région Occitanie n'a plus de dérogation de temps pour les compétitions de clubs de Jeu Provençal qui était de 1h30 en doublette et 1h45 en triplète. A partir de 2024, le temps de jeu est de 2 heures + 2 mènes sauf si l'écart est de + de 6 points avant la 2^{ème} mène supplémentaire. Par contre, le joueur ne disposera plus que d'une minute et 15 secondes pour jouer sa boule au lieu d'une minute et 30 secondes.

Toutes les parties doivent être lancées en même temps.

d) **Validation de proposition de nouveaux bureaux**

Raymond LM : Comme on le sait, dans le courant de l'année nous devons déménager. Après recherches et renseignements, le prix de la location se situe entre 22000 € et 27000 € par an. L'achat de bureaux pourrait s'envisager autour de 160 000 €, auquel il faut rajouter 15% de frais de notaire et impôt foncier pour une surface de 90 à 100 m², qui nous est nécessaire.

En attendant de valider cette solution d'un achat qui pourrait nous convenir, j'ai validé une location de bureaux à la maison des sports de Labège : deux bureaux de 12 m² et deux box de rangements, en plus des accès à des espaces de réunion pour un montant total de 9986 € pour l'année 2024.

Ces locaux sont disponibles à partir du 1^{er} février 2024, ce qui nous laisserait le temps d'organiser un déménagement. Nous attendons que la Mairie de Toulouse nous donne les détails de notre départ.

La Mairie de Toulouse nous a invité à visiter l'espace de Sesquières (nouvel espace de pratique de la pétanque à Toulouse et sur la Métropole). Nous avons vu l'espace couvert : c'est un dôme en tôle avec des anciens terrains de tennis qui ont été retravaillés en terrain de pétanque divisé en 2 parties. Nous pourrions demander le traçage de 32 terrains au total.

A côté, il y a une maisonnette (que nous n'avons pas pu visiter suite à un problème de clé) qui servira aux teneurs de table.

Une salle de réunion nous a été montrée, qu'il faudrait partager avec d'autres associations. Interdiction de manger dans cet espace. Pas de point de restauration sur ce site, ce qui pose un gros problème. La présence de notre salariée nous impose de lui fournir un espace pour prendre ses repas.

Serge G : A partir du mois de février jusqu'au mois de mai nous serons largement pris tous les week-ends par les qualificatifs, il me paraît difficile de réaliser un déménagement. Il faudra peut-être prévoir un déménageur professionnel.

Raymond LM : Il faudra créer une ligne loyer qui rentrera dans le budget de fonctionnement.
Il nous faut plus de précision pour savoir quand nous devons quitter les lieux.
Nous devons commencer à faire du ménage au Comité, trier ce qui sera conservé ou détruit.
Beaucoup de choses vont partir à la déchetterie, faute de place car nous n'aurons que 2 bureaux de 12m2.

Valérie S : Pour la discipline, je me suis renseignée. Il faut garder les dossiers des joueurs suspendus à vie, et ceux des suspensions en cours. Je garderai 5 ans les autres les dossiers, ils seront scannés petit à petit. Je vais diminuer les impressions et m'habituer à travailler sur drive.

Francis R : Lors du déménagement, il faudra penser à garder les archives manuscrites de la vie de la pétanque en Haute-Garonne. Il faudra scanner tous les documents au fur et à mesure.
Il nous faudra investir dans un disque dur externe pour sauvegarder les éléments informatiques.

e) Vie des districts

1 - District Nord

➤ Le document 2024 pour la demande de licence comporte une case « titulaire d'une carte mobilité inclusion pour les personnes en situation de handicap ». A quoi sert cette case car elle ne figure pas sur la demande informatique de la Fédération et pas de mention sur la licence.

Delphine M : C'est pour comptabiliser le nombre de licenciés handicapés pour pouvoir faire dans le futur un championnat handisport.

Valérie S : Il est possible que la Fédération reverse une certaine somme. Nous allons poser la question à la Fédération.

➤ Serait-il possible de définir une règle définitive et générale pour le département pour les concours en 4 parties pour le paiement ?
5 €, 4 € ou 6 € et le solde au gagnant des 4 parties.

Alain P : La règle que nous avons validée est que la quatrième partie gagnée doit être payée plus chère. Le reliquat est payé à la fin.

Bernard P : Quand il y a un concours par poule, il ne faut pas que le graphiqueur fasse un concours B. Si l'organisateur veut faire un B car beaucoup de monde, il doit mettre un apport supplémentaire.

Réponse de Raymond LM : Si ce concours B n'est pas marqué sur le calendrier, il ne doit pas être fait. Ne sont faits que les concours inscrits sur le calendrier.

Raymond LM : J'ai eu une question à soumettre suite à une demande qui m'a été transmise : quand un délégué qui est aussi arbitre est sur un CDC, peut-on ne pas nommer d'arbitre ?

Réponse de Raymond LM : Non ce n'est pas possible, les deux ont des rôles différents.

Delphine M : Doit-on avoir un écusson de délégué officiel lors d'un championnat de Région ou de France ?

Réponse de Francis R : Cet écusson doit être porté par le seul délégué désigné par la Fédération sur la compétition. La personne, désignée pour accompagner une équipe, n'est pas considérée comme un délégué.

2 – District Ouest

> Lydie L : Ma fille a passé son BF2 le 03 février 2018 et elle n'a jamais reçu son diplôme ni son écusson.

Réponde de Valérie S : Je vais demander la copie du résultat, je vais voir avec la Région et à l'ETR. Je peux donner l'écusson.

2) *SPORTIF*

f) Validation du calendrier – qualificatifs et concours départementaux

Francis R : Nous avons mis énormément de temps pour valider ce calendrier 2024. Lorsque nous avions les calendriers « papier » nous faisons une réunion d'harmonisation. Lors de cette réunion toutes les modifications étaient validées et 15 jours après l'imprimeur livrait les calendriers. Il n'y avait plus rien à faire. Depuis que nous avons supprimé les calendriers « papier » on n'arrête pas d'avoir des relances de changements, des oublis et des rajouts. Ce n'est plus possible !!!

Il existe un recueil de normes qui a été accepté par tous les membres du Comité. Les districts doivent l'appliquer avant l'harmonisation pour éviter des malentendus par la suite.

Jean-Bernard V : Je pense que nous avons fait une erreur de décaler d'un mois l'harmonisation du calendrier.

Raymond LM : Nous remettrons la date de la réunion d'harmonisation sur le mois de novembre 2024. Après cette réunion, plus aucune modification sera possible. Je confirme les propos de Francis. Nous devons revenir à plus de discipline dans cette étape de validation.

g) Bilan TDV 2023 et prise de position sur 2024

Pierre ARCANGELI présente un résumé du TDV 2023 :

Il y a plusieurs points à voir, organisation, sportif, futur ...

> Nous n'avons pas fait de préparation comme les autres années, et pas de réunion du comité de Sélection.

> Réception du dossier d'inscription avec quelques surprises : l'inscription à 1950 €, en augmentation de 500 € et la non prise en charge de la publicité.

Les équipes doivent s'organiser pour la publicité (ce fut du grand n'importe quoi, avec des pubs collées un peu partout). Pour notre équipe, Raymond a fait fabriquer des supports, que nous avons collés sur les maillots par nos propres moyens.

> Une fois l'inscription envoyée, nous apprenons que ce n'est plus 32 équipes mais 40. Il y aura 4 groupes, donc 9 parties en triplettes au temps 1h10 + 1 mène + 1 supplémentaire, si égalité, avec obligation de faire jouer le jeune les 5 premières mènes (ça passera à 3 mènes le vendredi matin, à la demande de plusieurs villes).

Très peu d'infos avant le WE, par chance je suis au même hôtel que l'équipe.

> Un mail non reçu qui nous demande d'avoir des tennis blancs pour toutes les équipes ... pas du tout respecté.

> Tenues : Pantalon en toile couleur moutarde ! polo léger manche courte plus un sous polo, pas de manche longue comme avant, pas de casquette, pas de sac.

➤ Tirage au sort : nous sommes tête de série avec Fréjus, Bron, donc on est sûr d'éviter une grosse « écurie ».

Jeudi soir :

Qualification du tir de précision : Belle prestation de Rocky avec 40 points, 5eme égalité à 3. (Minimum de 38 à faire pour la qualification / meilleur score 50).

Vendredi matin :

Début des parties de groupe

1ère gagnée 12-4 contre Chomerac

2ème perdue 6-13 contre Canohès (seule victoire pour Canohès) l'échec du week-end qui coûtera la qualification pour les quarts.

3ème perdue 2-13 contre la très belle équipe de Gourdon, autre échec, quelques points de plus auraient suffis pour aller en quart.

Erreur de coaching, manque d'habitude de cette formule ... d'ailleurs cette formule n'aide pas les jeunes et ne les met pas en valeur car beaucoup pour ne pas dire tous sont remplacés très vite, donc peu de temps de jeu, peu d'espoir de rester dans la partie, donc baisse de motivation.

A la pause du vendredi midi, grosse inquiétude avec un message clair, si on ne gagne pas tout c'est mort ! 2 perdues c'est déjà beaucoup !

Après-midi : ça enclenche, nouvelle formule mieux maitrisée ... on retrouve une équipe de très bon niveau.

4ème gagnée contre Laon2 12-9

5ème gagnée contre Rumilly 13-10

6ème gagnée contre Le Mans 13-4

Vendredi soir :

7ème gagnée contre St Jean de Monts 13-2

Samedi matin : Les deux dernières parties sont importantes, avec obligation de gagner !

8ème gagnée contre Strasbourg 9-7

9ème gagnée contre PAU : 13-6. Mais les six points de PAU sont suffisants pour leur qualification.

Fin du marathon des groupes et surtout très grosse déception, on passe au Grand Prix car on est 3 équipes à 7 parties gagnées – 2 perdues mais troisième à la différence de points (triangulaire avec Gourdon et Pau). Beaucoup de regrets sur Canohès et Gourdon ... peut-être que le déroulement aurait été différent si Pau avait eu besoin d'une victoire ?

On a surtout très peu de temps pour souffler, digérer la déception et se motiver pour le Grand Prix.

Flottement car on ne sait pas si c'est l'ancienne formule doublette ou si on garde la formule triplete au temps.

Le Grand Prix se joue comme les groupes.

On joue et on gagne le 1/8eme 13-9 contre Arras.

Il faut remotiver tout le monde pour assurer le Grand Prix et faire le meilleur résultat possible.

Samedi après-midi : 1/4 gagné 12-11 contre Créteil.

Un peu de flottement car la 1/2 du Grand Prix est lancée en même temps que les barrages du tir de précision.

Il faut donc basculer sur le tir de précision avec le tir de départage pour la 5 et 6ème place. Rocky est 6ème, puis gagne le quart de finale.

Retour au Grand Prix : 1/2 gagnée 11-3 contre Issy Les Moulinaux

Puis de nouveau tir de précision avec la demi-finale perdue. Beau parcours de Rocky.

La finale se joue en suivant avec la fatigue surtout pour Rocky qui vient de faire le tir. C'est contre Lagon sur Cher du grand Philippe Quintais, perdu 6/13.

Sportivement : Beau parcours

Organisation CD31 : Très bien si ce n'est qu'un peu plus de préparation aurait peut-être été bénéfique, le haut niveau se joue sur des détails. Quelques petits réglages auraient peut-être permis de faire mieux.

Organisation TDV : Pas à la hauteur de la compétition qui est de très haut niveau.

Peu puis pas de place dans les tribunes. A partir de la fin de groupe, impossible de rentrer dans le carré TV, réservé aux sponsors et partenaires, si on y avait joué, je ne sais pas si je pouvais les voir ...

Nouvelle formule : Très fatigante, ne met pas le jeune en valeur, le règlement à connaître, les tenues ... ne pas tout jeter car nous avons moins réussi !

Très peu de parties TV, les ½, la finale, aucune partie du Grand Prix, et finale du tir, beaucoup moins qu'avant, quel sera l'impact sur les sponsors ?

Il faut remercier ISA Intérim, le coach et les joueurs car tout s'est très bien passé dans une très bonne ambiance.

Le futur : quelle sera l'organisation 2024 ? que faut-il prévoir ? beaucoup de bruits, peu d'informations fiables.

Quel tarif ?

Comment se préparer sans savoir ce qui va se passer ?

Trois de nos joueurs qui avaient posé leur 3ème boule dans une sacoche lors de la doublette n'ont pas retrouvé cette sacoche, donc ils se retrouvent avec une boule en moins.

Suite à cet incident, une demande est faite par Bryan FAUREL de faire payer un jeu de boules neuf aux trois joueurs victimes de cette perte.

La question est posée par le président : Le comité doit-il payer en partie ou en totalité les jeux de boules ? Il souhaite que le comité directeur prenne position et propose un vote sur cette question particulière.

Résultat des votes avec 15 membres élus présents :

Oui : 3

Non : 12

Abstention : 0

Le comité directeur décide que ce n'est pas à lui à prendre en charge l'achat des trois jeux de boules.

Après le résumé de Pierre, le président pose la question de savoir si nous devons continuer à participer à cette compétition, avec les conditions actuelles ?

Raymond LM : Je considère que cette nouvelle compétition ne correspond plus à nos attentes. Le prix d'inscription et les frais générés par la logistique du déplacement doivent nous faire poser la question sur la suite à donner. Je précise que l'édition 2023 nous revient à 4000 € environ.

Pas de décision définitive prise pour le moment.

Cependant, la majorité des membres élus s'exprime contre une candidature en 2024.

Le président va adresser un courrier à tous les clubs du département, en expliquant notre renoncement en tant que seul organisateur et financeur de cette compétition. Par contre, si un club ou un sponsor souhaite présenter une équipe, un dossier pourra être déposé, mais sans participation financière du CD31.

h) Présentation de la grille tarifaire 2024 des arbitres et teneurs de table

(Voir la grille tarifaire en annexe)

- On n'additionne pas le nombre de joueurs du matin et de l'après-midi.
- Nous sommes le seul comité qui avons une grille tarifaire pour les graphiqueurs. Il se peut que bientôt suite à la reconnaissance des graphiqueurs par la FFPJP il y en ait une différente.

➤ Paiement des arbitres et graphiqueurs pour les qualificatifs :

Ils seront payés par rapport à cette grille par le district une fois les qualificatifs terminés.

Le club organisateur va payer un forfait de 60 € (ou 120 € si deux qualificatifs le même jour). L'autre partie des sommes dues sera versée par tous les clubs ayant participé, au prorata du nombre d'équipe qu'ils auront présenté.

Exemple : 80 équipes : l'arbitre facture 60 € + 24 € de frais de route. Le graphiqueur facture 60 € + 42 € (total 186 €) le club organisateur paiera au district 60 € et le restant (126 €) sera réparti entre les clubs participants.

Il faut impérativement que les factures arbitres et graphiques soient faites immédiatement et envoyées par mail par le graphiqueur à Francis Ricard (copie au district) avec le GCZ dès le lundi.

➤ A la fin des qualificatifs, les districts auront pour objectif de payer les graphiqueurs et arbitres et récupérer l'argent des clubs en espérant que ce soit moins long que le paiement des inscriptions aux qualificatifs.

L'arbitre ou le graphiqueur qui ne facturait pas à son club doit faire quand même une facture. Quand il sera payé par le district, il pourra reverser cet argent à son club.

i) **Présentation et vote des budgets AVENIR 31 et Dépêche Tour 2024**

➤ AVENIR 31

Depuis plusieurs années, nous allouons la somme de 8000 € à Avenir 31.

Le responsable d'Avenir 31 respecte rigoureusement ce budget, et présente un bilan final précis.

(Voir le compte rendu en annexe)

Le comité directeur valide le budget 2024 pour avenir 31.

➤ DÉPÊCHE TOUR

Raymond LM : Nous ferons le challenge Dépêche Tour en 2024. Nous allons essayer de l'améliorer car la formule actuelle ne semble pas convenir. S'il devait ne pas répondre à la venue sur les terrains d'un maximum de jeunes, nous devons proposer autre chose à partir de 2025. Quoiqu'il en soit, nous devons mettre en place des animations pour les jeunes.

(Voir le compte rendu en annexe)

Présentation du budget 2024, il est le même que 2023.

Vote du budget Dépêche Tour pour 2024

Résultat des votes avec 14 membres élus présents :

Oui : 2

Non : 2

Abstention : 10

Le projet est validé par Raymond LM. En effet, en cas d'égalité entre oui et non, la voix du président est prépondérante. Il valide donc le budget présenté.

Le budget 2024 d'Avenir 31 est validé à la majorité.

Francis R : Il est dommage que sur le Dépêche Tour nous ne retrouvons que des écoles de pétanque. Les autres jeunes licenciés ne se sentent pas concernés. De plus, ce sont en partie les mêmes joueurs qu'Avenir 31.

Raymond LM va proposer à la commission jeune de faire les 5 étapes donc 3 en même temps qu'Avenir 31 pour qu'il n'y est pas les jeunes d'avenir 31. Le risque sera d'avoir moins de participants. Nous appliquerons également la formule des 4 parties, si cette proposition convient à la commission jeune qui sera consultée.

Pour le prochain mandat, la responsabilité de la commission jeune devra peut-être être partagée. Le président aura l'occasion d'en parler avec Raymond NEVEU, le responsable actuel.

Si le Dépêche Tour ne devait plus perdurer, pourquoi ne pas revenir à un concours obligatoire par district.

3) ***FINANCES***

a) **Point sur les licences 2024**

Serge G : Nous dépassons 5000 licences à ce jour.

b) **Point sur les comptes des districts**

Pour l'année 2024, on sursoit au versement de 1200 € donné par le comité à chaque district.

Jean-Bernard V : Nous avons eu une année à vide lors du Covid, c'est pour cela que nous n'avons pas dépenser ces sommes.

Brigitte S : Si un district a besoin de fond, le comité verserait il la somme ?

Raymond LM : Oui.

Raymond LM : J'ai reçu une demande d'un des trois clubs qualifiés pour la phase des trente deuxième de finale de la Coupe de France. Il s'agit du club d'ASPET qui souhaite une aide exceptionnelle à cette occasion. Il n'est pas du rôle du CD31 d'intervenir dans la politique sportive des clubs, ni dans leur financement. Dans le cadre du projet sportif, des sommes sont allouées pour toutes les compétitions. Je souhaite que l'on s'en tienne à cette seule participation.

Toutefois, je souhaite soumettre cette demande au vote des élus.

A la majorité, l'aide exceptionnelle est refusée.

c) **Point sur les lecteurs de licence par district**

Il faut faire un point dans chaque district pour la prochaine réunion.

Alain P : Certains arbitres ont des lecteurs pourquoi ne pas les récupérer ? et pareil pour les graphiqueurs qui ont arrêté.

Francis R : Il faut considérer deux catégories de besoins.

1ère catégorie : Nous sommes des élus et nous avons besoin des lecteurs quand nous validons les licences, et quand nous sommes sur les CDC. Il est normal que le comité nous fournisse le matériel dont nous avons

besoin. Nous sommes des bénévoles.

2ème catégorie : Les graphiqueurs ont eu un lecteur qui leur a été donné. S'il s'avère que ce lecteur ne fonctionne plus, et qu'ils doivent en avoir un nouveau, il me semble normal qu'ils l'achètent.

3ème catégorie : Ceux qui en ont dans le tiroir et qui ne les utilisent plus. Tentons de les récupérer.

Un vote a été fait pour savoir si le graphiqueur doit payer son lecteur quand il en fait la demande.

Résultat des votes avec 14 membres élus présents :

Oui : 9

Non : 1

Abstention : 4

Adopté à la majorité. Dorénavant, chaque graphiqueur achètera son lecteur pour la somme de 150 €.

Il est rappelé qu'un arbitre paye le matériel dont il a besoin et les éléments de sa tenue.

d) Point de trésorerie

Serge G : Mercredi dernier, nous avons 75000 € de charges et seulement 15000 € de recettes. Chaque district doit verser un acompte dès que possible.

4) DIVERS

a) Commission de discipline

Le 22 novembre 2023, la commission de discipline s'est réunie pour juger trois affaires :

1ère affaire

- Rapport fait par un arbitre et un membre du comité qui était joueur ce jour-là.

La sanction prise a été d'un an de suspension et d'une amende de 60 € +19 € de frais. Cette personne a fait appel avec un avocat auprès de la région Occitanie. Le dossier a été fourni, nous attendons la suite.

2ème affaire

- Licencié qui change son d'état civil et sa date de naissance.

La sanction prise a été d'un an de suspension et d'une amende de 60 € +17 € de frais.

3ème affaire

- Président qui a fait une licence sans s'assurer de l'identité de la personne.

La sanction prise a été un avertissement.

b) Autres sujets abordés

⇨ Brigitte S : Sur les réseaux sociaux, nous apprenons que le comité départemental de la Gironde a pris la décision de supprimer tout alcool pendant les qualificatifs, bière y compris.

Réponse de Raymond LM : Ils ont des soucis avec les arbitres qui menacent de « boycotter » les championnats. C'est leur choix et peut-être qu'un jour on y viendra.

Francis RICARD prend la parole pour plusieurs précisions :

- Répartition des qualifiés par districts et par zones 2024, si c'est tardif c'est que la réponse des qualifiés d'office est arrivée fin de semaine dernière.

Je propose pour l'an prochain, lorsque nous enverrons la même invitation, que tout champion de Haute-Garonne qui peut bénéficier d'une qualification d'office réponde avec une date butoir. Si à cette date butoir ce n'est pas fait, nous considèrerons qu'il ne bénéficie pas de cette qualification d'office.

Valérie a dû faire 14 relances et certains n'ont toujours pas répondu.

La répartition des qualifiés sera mise sur le site.

- Coupe de France JP : 18 inscrits, mais nous en avons oublié un. Le tirage étant fait, nous l'avons intégré en faisant dans un groupe qui a été modifié.
Je demande aux districts concernés de prévoir des arbitres sur les sites.
- CDC JP : La dérogation que nous avons en Occitanie d'une heure trente, et une heure quarante-cinq n'est plus accordée.
Nous passons au règlement national des 2h00 par partie plus deux mènes.

Nous avons eu à la dernière finale du CDC JP une remarque qui nous a fait réfléchir sur notre structure du CDC JP. Nous n'avons pas réuni la commission JP car lors de la dernière réunion nous n'avons rien construit. Il n'y aura plus de Commission JP. Cette commission sera intégrée à la commission Compétition.

Nous proposons de créer deux divisions. La division Une sera à 8 clubs (au moins) ce qui fait 7 matchs (au moins). Le premier de cette division à la fin de la phase de groupe sera le Champion de Haute-Garonne et montera en Régional, donc plus de phase finale.

Les autres clubs seraient en deuxième division en faisant des groupes en fonction du nombre d'inscrits. Il y aurait des montées et descentes de la division une vers la division deux.

Cette proposition est soumise à l'approbation des élus et approuvée à l'unanimité des membres présents.

- Important : Nous avons 2 clubs qui étaient en CRC en 2023 qui descendent, Balma et Daux. Daux peut être repêché s'il accepte, Balma descend en 1ère division s'il se réinscrit.
- Dans 15 jours, nous allons représenter la Haute-Garonne à l'AG du CRO. Avez-vous si des questions à poser ?
Brigitte S : Sur le plan trésorerie pourquoi est-ce qu'ils ne paient pas directement les clubs au lieu de passer par nous ?
- CRC : les inscriptions sont parties. Il faut les suivre scrupuleusement. La date butoir est le 30 janvier. On risque d'avoir un problème avec les féminines, tant au niveau Régional que Départemental. Le fait de passer de 4 à 6 joueuses fait que certains clubs qui ne peuvent pas s'inscrire. Au niveau de l'Occitanie, il y a déjà 4 non réengagement et pas des clubs moindres. Ça tombe mal car c'est l'année où l'on passe de 32 à 40 pour les filles donc on avait que 4 repêchables. S'il y en a plus qui disent non, il va falloir trouver comment on complète exceptionnellement cette structure féminine. Il faut donc surveiller l'inscription pour le CDC féminin qui commence à arriver.
Valérie S : pour le moment c'est positif.
Nous avons la chance d'avoir le CZC, si par hasard on avait une équipe qui ne repart pas en CDC féminin, on prendra une équipe de sa zone.
- Les délégations sur les Nationaux : pour la Haute-Garonne il y a 3 personnes qui ont été formé sur un National : Raymond, Patrick et Francis.
- Les délégations sur les Régionaux : c'est à nous, le Département de désigner le Délégué.

- Chaque District qui a un Régional chez lui doit voir avec Bernard PEIRONNE pour demander les arbitres supplémentaires. Le Régional en a besoin en plus de l'arbitre désigné par le CRO. Il faut surtout envoyer les convocations aux arbitres désignés, comme pour les Nationaux.
- Les 18 et 19 février, il y aura une première réunion formelle des formateurs de graphiques et de délégués organisée par la fédération. Je serai présent. L'objectif de cette formation est la reconnaissance du statut du graphiqueur.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, la réunion du comité directeur se termine à 17h45.

La prochaine réunion aura lieu le 15 mars.

Le président,
Raymond LE MANACH



La secrétaire générale,
Angélique SOURNAC

